

Association MALTE LIBAN

11 Passage Landrieu
75007 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

SIREN 429539356

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'Assemblée Générale de l'association MALTE LIBAN,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association MALTE LIBAN relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LA GOUVERNANCE DE L'ASSOCIATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

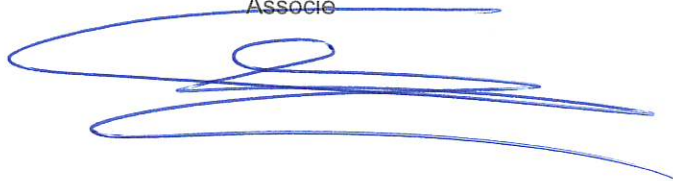
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 20 décembre 2024

TALENZ ALTEIS AUDIT ILE DE FRANCE SAS

Christophe BOULAY
Commissaire aux Comptes
Associé



Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acom				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	1 603 904	400 975	1 202 929	
Autres immobilisations corporelles	8 255	8 255		923
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Biens reçus par legs / donations destinés à être				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 390		2 390	2 390
Total I	1 614 549	409 230	1 205 319	3 313
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par leg ou donations				
Autres créances	8 851		8 851	21 450
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 137 979		1 137 979	1 367 825
Charges constatées d'avance				
Total II	1 146 830		1 146 830	1 389 275
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Prime de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion - Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	2 761 379	409 230	2 352 149	1 392 588

Bilan

	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise	67 514	67 514
Première situation nette établie		
Fonds statutaires	67 514	67 514
Dotations non consommables		
Autres fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires avec droit de reprise		
Autres fonds propres avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	12 824	11 570
Excédent ou déficit de l'exercice	413	1 255
Situation nette (sous-total)	80 751	80 338
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Droit des propriétaires (commodat)		
Total I	80 751	80 338
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	1 519 000	1 204 000
Total II	1 519 000	1 204 000
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 462	35 503
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	52 673	72 747
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	686 098	
Autres dettes	165	
Produits constatés d'avance		
Total IV	752 398	108 251
Ecart de conversion - Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	2 352 149	1 392 588

Compte de résultat

	Exercice N 31/12/2023	Exercice N-1 31/12/2022
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de biens et de services		
Produits de tiers financeurs		
Ressources liées à la générosité du public	600 787	557 334
Dont Dons manuels	320 087	486 136
Dont Legs, donations et assurances-vie		71 197
Reprises sur amort., dépréciations, provisions et transferts de charges	39 132	
Autres produits	420 290	
Total I	1 060 208	557 334
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	169 316	204 579
Aides financières	95 594	16 228
Impôts, taxes et versements assimilés	4 348	1 277
Salaires et traitements	62 084	59 749
Charges sociales	25 554	25 026
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	401 898	1 004
Reports en fonds dédiés	315 000	250 000
Total II	1 073 794	557 863
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-13 585	-529
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	13 998	1 783
Total III	13 998	1 783
CHARGES FINANCIERES		
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	13 998	1 783

Compte de résultat

	Exercice N 31/12/2023	Exercice N-1 31/12/2022
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	413	1 255
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Total des produits (I+III+V)	1 074 207	559 117
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	1 073 794	557 863
EXCEDENT OU DEFICIT	413	1 255

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association :

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 2 352 149 euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 413 euro. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 20/12/2024 par les dirigeants de l'association.

Règles générales et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Les immobilisations financières

Les participations et autres titres immobilisés sont comptabilisés à leur coût d'achat hors frais accessoires. Une provision pour dépréciation est constituée si la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur inscrite au bilan. La méthode FIFO est utilisée pour déterminer la plus ou moins-value de cession.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Notes sur le compte de résultat

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 6 240 euro

Honoraire des autres services : 0 euro

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels		1 603 904		1 603 904
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	8 255			8 255
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	8 255	1 603 904		1 612 159
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	2 390			2 390
Immobilisations financières	2 390			2 390
ACTIF IMMOBILISE	10 645	1 603 904		1 614 549

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels		400 976		400 975
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 332	923		8 255
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	7 332	401 899		409 230
ACTIF IMMOBILISE	7 332	401 899		409 230

Deux machines ont été acquies en 2023, et mis à disposition de l'Hopital Dieu de France à Beyrouth.
La durée de mise à disposition est de 4 ans pour le microscope et 4 ans pour l'IRM.
A terme du contrat, HDF deviendra propriétaire des machines.

La durée d'amortissement correspond à la durée de mise à disposition.

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 11 241 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	2 390		2 390
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	8 851	8 851	
Charges constatées d'avance			
Total	11 241	8 851	2 390

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
Divers - produits à recevoir	8 851
Total	8 851

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	67 514				67 514
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves					
Report à Nouveau	11 570	1 255			12 824
Excédent ou déficit de l'exercice	1 255	-1 255	413		413
Situation nette	80 338		413		80 751
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Droits de propriétaires (Commodat)					
TOTAL	80 338		413		80 751

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 752 398 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 462	13 462		
Dettes fiscales et sociales	52 673	52 673		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	686 098	686 098		
Autres dettes (**)	165	165		
Produits constatés d'avance				
Total	752 398	752 398		

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice

(**) Dont envers les associés

Charges à payer

	Montant
FNP	6 240
Dettes provisio. pour congés payés	4 025
Charges sociales sur congés payés	1 728
Total	11 993

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 1 personne.

	Effectif Hommes	Effectif Femmes	Effectif Total	Effectif équivalent (Temps plein)
Cadres		1	1	1
Employés				
Ouvriers				
Contrat Emploi Solidarité				
Contrat de Qualification				
Contrat Retour Emploi				
Contrat initiative Emploi				
Total		1	1	1

Donations

Fonds dédiés

Ressources provenant de la générosité du public

	A l'ouverture de l' exercice	Reports A	Utilisations Montant global B	Utilisations Dont rembours. C	Transferts C	A la clôture de l'exercice Montant global A - B + C	A la clôture de l'exercice Dont fonds dédiés
Fondation Ordre de	1 204 000	1 204 000			315 000	1 519 000	
Sous total	1 204 000	1 204 000			315 000	1 519 000	
Sous total							
TOTAL	1 204 000	1 204 000			315 000	1 519 000	

Autres informations

Compte de Résultat par origine et destination

	Exercice N 31/12/2023	Exercice N	Exercice N-1 31/12/2022	Exercice N-1
A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - Produits liés à la générosité du public				
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	320 087	320 087	486 136	486 136
- Legs, donations et assurances-vie			71 197	71 197
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	280 700	280 700		
2 - Produits non liés à la générosité du public				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	434 288		1 783	
3 - Subventions et autres concours publics				
4 - Reprises sur provisions et dépréciations	39 132			
5 - Utilisations des fonds dédiés antérieurs				
Total	1 074 207	600 787	559 117	557 334
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - Missions sociales				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	497 492	497 492	16 227	16 227
2 - Frais de recherche de fonds				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	106 238	106 238	202 852	202 852
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - Frais de fonctionnement	155 064	155 063	87 779	87 779
4 - Dotations aux provisions et dépréciations			1 004	1 004
5 - Impôt sur les bénéfices				
6 - Reports en fonds dédiés de l'exercice	315 000	315 000	250 000	250 000
Total	1 073 794	1 073 793	557 862	557 862
Excédent ou Déficit	413	-473 006	1 255	-528

Autres informations

	Exercice N 31/12/2023	Exercice N	Exercice N-1 31/12/2022	Exercice N-1
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public

PRODUITS PAR ORIGINE

1 - Contributions volontaires liées

à la générosité du public

Bénévolat

Prestations en nature

Dons en nature

2 - Contributions volontaires non liées

à la générosité du public

Bénévolat

Prestations en nature

Dons en nature

3 - Concours public en nature

Prestations en nature

Dons en nature

Total

CHARGES PAR DESTINATION

1 - Contributions volontaires

aux missions sociales

Réalisées en France

Réalisées à l'étranger

2 - Contributions volontaires

à la recherche de fonds

3 - Contributions volontaires

au fonctionnement

Total

Autres informations

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

	Exercice N 31/12/2023	Exercice N-1 31/12/2022
EMPLOIS PAR DESTINATION		
1 - Missions sociales		
1.1 Réalisées en France		
- Actions réalisées par l'organisme		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France		
1.2. Réalisées à l'étranger		
- Actions réalisées par l'organisme		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	497 492	16 227
2 - Frais de recherche de fonds		
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	106 238	202 852
2.2. Frais de recherche d'autres ressources		
3 - Frais de fonctionnement	155 063	87 779
Total des emplois	758 793	306 858
4 - Dotations aux provisions et dépréciations		1 004
5 - Reports en fonds dédiés de l'exercice	315 000	250 000
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
Total	1 073 793	557 862
RESSOURCES PAR ORIGINE		
1 - Ressources liées à la générosité du public		
1.1 Cotisations sans contrepartie		
1.2 Dons, legs et mécénats		
- Dons manuels	320 087	486 136
- Legs, donations et assurances-vie		71 197
- Mécénats		
1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		
Total des ressources	600 787	557 334
2 - Reprises sur provisions et dépréciations		
3 - Utilisations des fonds dédiés de l'exercice		
DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
Total	473 006	528
Total	1 073 793	557 862

Compte Emploi annuel des ressources

	Exercice N 31/12/2023	Exercice N-1 31/12/2022
EMPLOIS PAR DESTINATION		
1 - Missions sociales		
1.1 Réalisées en France		
- Actions réalisées par l'organisme		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France		
1.2. Réalisées à l'étranger		
- Actions réalisées par l'organisme		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France		
Organismes agissant en France/Réalisées à l'étranger/Versements à un organisme central ou	497 492	16 227
Organismes agissant en France/Réalisées à l'étranger/Versements à un organisme central ou	497 492	16 227
2 - Frais de recherche de fonds		
2.1. Frais d'appel à la générosité du public		
FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS/Frais d'appel à la générosité du public/Dont générosité	106 238	
FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS/Frais d'appel à la générosité du public/Dont générosité		202 852
	106 238	202 852
2.2. Frais de recherche d'autres ressources		
3 - Frais de fonctionnement	155 063	87 779
Total des emplois	758 793	306 858
4 - Dotations aux provisions et dépréciations		
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS/Dont générosité du public N-1		1 004
		1 004
5 - Reports en fonds dédiés de l'exercice		
REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE/Dont générosité du public N	315 000	
REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE/Dont générosité du public N-1		250 000
	315 000	250 000

EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE

Total	1 073 793	557 862
--------------	------------------	----------------

RESSOURCES PAR ORIGINE

1 - Ressources liées à la générosité du public

1.1 Cotisations sans contrepartie		
1.2 Dons, legs et mécénats		
- Dons manuels		
Dons manuels	320 087	
Dons manuels (N-1)		486 136
	320 087	486 136
- Legs, donations et assurances-vie		
754320 - Legs ou donation		71 197
		71 197
- Mécénats		
1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		
Total des ressources	600 787	557 334

2 - Reprises sur provisions et dépréciations

3 - Utilisations des fonds dédiés de l'exercice

Compte Emploi annuel des ressources

	Exercice N 31/12/2023	Exercice N-1 31/12/2022
DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	473 006	528
Total	1 073 793	557 862